



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calamités agricoles

Question écrite n° 89099

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le déficit de pluviométrie cet hiver. Les agriculteurs craignent de connaître à nouveau une période de sécheresse l'été prochain. Aussi, il aurait souhaité connaître l'état de la situation à l'heure actuelle.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire fait part de son inquiétude quant au déficit pluviométrique de l'hiver 2005-2006. L'État, et particulièrement les ministères de l'écologie et du développement durable, et de l'agriculture et de la pêche, suivent ce dossier avec attention. À la suite du comité sécheresse réuni au ministère de l'écologie et du développement durable le 9 février 2006, un appel aux agriculteurs irriguant a été lancé, avec la ministre sur l'importance du choix des cultures et la vigilance nécessaire au regard de l'utilisation des ressources en eau, du fait de la situation constatée. Afin de suivre au plus près l'évolution de la situation, le comité spécifique de suivi de la sécheresse en agriculture a été réactivé et a tenu sa première réunion le 6 juin 2006. De nouvelles réunions se sont tenues le 4 juillet, puis le 19 juillet. Les premières missions d'évaluation des pertes en fourrage ont été lancées dans les départements les plus affectés. De plus, à la demande de la France, la Commission européenne a autorisé le 14 juin le pâturage des jachères dans trente-quatre départements, et depuis le 29 juin ce sont trente-quatre départements supplémentaires qui bénéficient de cette autorisation, dont la Lozère. Le ministre de l'agriculture et de la pêche a demandé à la Commission européenne l'extension de cette dérogation à l'ensemble des départements français. Une réponse de la Commission est attendue au comité de gestion communautaire du 27 juillet prochain.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89099

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2907

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8313